



District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion	21 mai 2026 à VARENNES-VAUZELLES
Procès-verbal	N° 38
Présidence	M. Dominique ATERO
Présents	MM. David BERQUIER (en partie), Kevin BOITIER (en partie), Robert CHEMINOT, Christophe CHEREAU, Gérard DEVOUCOUX, Jean-François DUCROT, François LE METAYER, Maxence SAUNIER.
Excusés	Mme Océane BROSSARD MM. Manuel ALMEIDA, Pierrick KAJDAN
Secrétaire de séance	M. François LE METAYER

1. Carnet

La Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) présente ses sincères condoléances à la famille de Pierre NUNES.

2. Jeunes Arbitres

Point sur les effectifs. Pas de difficulté particulière sur les désignations.

Nolann VILLIERS et Samuel TOBAL ont participé aux finales U13 régionales. La CDA félicite ces derniers pour leurs performances respectives et particulièrement Samuel TOBAL représentant la Ligue de Bourgogne Franche Comté aux finales nationales à CAPBRETON les 5, 6 et 7 juin 2026.

Participation de six arbitres à l'interdistrict à COSNE SUR LOIRE. La CDA remercie les jeunes arbitres et Alexandre DE SOUSA ayant assuré l'encadrement.

Nolann VILLIERS et Samuel TOBAL seront proposés à la CRA en tant que jeunes arbitres de ligue au titre de la saison sportive 2026-2027.

3. Séniors

Sur les désignations, de nombreuses indisponibilités sont adressées tardivement impliquant un travail significatif et supplémentaire des désignateurs. Point est fait sur les sanctions infligées.

Compte tenu d'indisponibilités nombreuses le dimanche, une nouvelle règle sera présentée la saison prochaine : l'indisponibilité s'appliquera pour le weekend entier sauf motif professionnel ou motif dûment justifié.

A l'exception de quelques arbitres, les règles d'indisponibilités sont respectées.

La CDA note que des matchs sont remis hors délai. Le Président de la CDA parlera des difficultés rencontrées pour les désignateurs compte tenu du non-respect des délais.

Le dernier cours d'arbitres aura lieu le 12 juin 2026 à LUTHENAY à 19h.

4. Candidats

Les candidats des Formations Initiales (FIA) de la saison 2025-2026 ont été convoqués par mail à trois reprises pour assister à la dernière formation le 12 juin 2026 à 19h. **Présence obligatoire pour valider la formation.**

La situation d'un candidat est discutée. Ce dernier a adressé des indisponibilités à de nombreuses reprises. Un rapport d'un arbitre a été transmis concernant un manquement au devoir de réserve du candidat à l'égard d'un arbitre officiel. Une convocation lui a été faite. Le candidat n'a pas donné suite et n'a pas répondu. Un courrier lui sera adressé ainsi qu'à son club pour l'informer de la décision de la CDA prise à la majorité de ne pas le nommer arbitre officiel.

5. Formation

Bilan sur les FIA (11 candidats en octobre – 8 en janvier).

Pas de candidat R3 présenté pour l'examen théorique au titre de la saison prochaine.

La CDA félicite M. Kevin BOITIER et M. Alexandre DE SOUSA MACHADO pour leur réussite à l'examen candidat R3.

Bilan sur la formation continue (cours, questionnaires). Présence massive aux cours (35 de moyenne).

6. Observations

Elles seront terminées au cours de la dernière journée de championnat.

La CDA remercie les arbitres D1 pour leur participation active.

Effectif réduit.

7. Questions diverses

Le représentant des clubs félicite les efforts faits par la CDA concernant les désignations des deux dernières rencontres officielles.



Le Secrétaire de Séance,



Le Président,

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission départementale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.